Granotes

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°140
Juin / Juillet 2018

UN CENTRE PIÉTON

COULISSE
Des espaces verts durables
p.16/17

Argelès sur-mer la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro
Pages 4-5

Dossier
Pages 6-8

Travaux
Du sport tout terrain
Page 8 - 9

Actualité
Journée du vélo
Pages 10-11

Vie municipale
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Pages 12-13

Agenda culturel
Pages 14-15

Coulisse
Des espaces verts durables
Pages 16-17

Portraits
Georges Jaume, la mer à tout prix
Page 18

Tourisme
Balade accompagnée et dégustation
Page 19

Directeur de la publication
Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et maquette
Service Communication

Crédits photographiques
Service Communication

Imprimerie
Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.

Papier recyclé

FABRICATION FRANÇAISE

Document imprimé sur Satimat green 115g, papier recyclé fabriqué en France

L'info municipale en direct sur :

ÉdiTO

> Fêt[ons] ensemble
> la “nouvelle Libération”
> vendredi 8 juin
> partir de 18h30

Nouvelle jeunesse pour le centre-ville

Ca y est, nous y sommes ! Après 9 mois de travaux, l'avenue de la Libération, dévoile son nouveau visage. Un espace complètement rénové et dédié aux piétons où on peut prendre le temps de faire ses courses, boire un verre en terrasse ou simplement discuter sur un banc. Un espace que déjà, Argelésiens et visiteurs s'approprient dans la convivialité.

L'enjeu de cette première phase de travaux de revitalisation du centre-ville était fort. Le défi a été relevé. Il me faut remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce chantier : les commerçants et les riverains pour leur patience et leur compréhension, les entreprises, pour leur efficacité et leur adaptabilité, les Argelésiens, enfin, pour leur fidélité à leurs commerces de proximité, services et équipements culturels.
Pour cela, je vous propose de fêter ensemble la "nouvelle Libération" **vendredi 8 juin à partir de 18h30** à l'occasion d'une soirée où nous partagerons bodegas, musique et animations en toute amitié.

Des occasions de nous rencontrer, d'échanger, de débattre, nous en aurons bien d'autres dans le mois à venir : pour les réunions de secteur plage, **les 4, 5 et 12 juin** à la salle Poiraud ; pour la suite des projets liés à la rénovation du centre-ville (parking du Marasquer, stade de la Prade basse et place Gambetta) **le 19 juin** à la salle du 14-Juillet ; et, enfin, pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) **le 3 juillet** à l'espace Waldeck-Rousseau.
Des projets, des chantiers, des travaux que vous aurez l'occasion de découvrir au fil des pages de ce numéro de Granotes.

Alors viendra l'été et le zénith d'une saison touristique qui a fort bien démarré en ce mois de mai si bien doté en jours fériés. Nous y sommes préparés, aux côtés de tous les acteurs socio-économiques et de sécurité de la station. Un été que je vous souhaite solaire, festif, sportif et culturel…, un bel été !
Molt bon estiu a tothom !

Antoine PARRA
Maire d’Argelès-sur-Mer

Argelès Photo Nature : 10e édition

Le lancement d'Argelès Photo Nature a déplacé de nombreux amoureux de la mer les 4 et 5 mai derniers. Cette année encore, des invités très prestigieux ont répondu présent : **François Sarrano, Gilles Bœuf, Jacques Perrin et une partie de l'équipe du film Océans, Lamya Essemlali de Sea Shepherd**... L'édition 2018 met à l'honneur le travail des photographes **Pascal Kobeh** et **Cyril Ruoso** et s'intéresse à la vie maritime sous l'eau. Pascal Kobeh nous transporte dans la folle évolution du monde vivant sous-marin ; Cyril Ruoso a quant à lui capté les espièglerie de facétieux macaques vivant en partie sous l'eau. Une exposition plus locale, réalisée en partenariat avec les écoles de la ville dans le cadre du programme pédagogique "Enfants de la Mer", sera aussi visible à partir de juin. Elle aura pour thème les rivières d'ici.

Fête américaine

Avec 20 000 spectateurs rassemblés le dimanche, les 3 jours de Fête américaine qui ont eu lieu à Pâques ont déplacé les foules !
Temps fort de la manifestation, le concert *Sun Sessions chante Johnny* a été un très beau moment d'émotion.

Les épéistes dames choisissent Argelès-sur-Mer

Du 2 au 7 avril dernier, les épéistes dames, médaillées d'or aux derniers championnats d'Europe, étaient en stage de préparation à Argelès-sur-Mer. Comme c'est de tradition depuis une quinzaine d'années, 12 athlètes, 2 entraîneurs et un kinésithérapeute ont effectué le déplacement dans la capitale des Albères. Le tout avec le soutien de la société d'escrime argelésienne et son emblématique maître d'armes, Jean Tura. Des portes ouvertes ont permis aux plus jeunes de rencontrer leurs idoles. De très beaux échanges sous le signe du sport !

Ils se mouillent pour sauver des vies

Ils étaient 45 candidats supervisés par 10 encadrants, et au final, il n'en reste que 34. Comme chaque année, le stage mer qui a sélectionné les maîtres nageurs sauveteurs qui surveillent les plages d'Argelès-sur-Mer a très dur ! Seuls les meilleurs candidats ont été retenus à l'issue d'une semaine de test éprouvante avec missions commandos et parcours Koh Lanta à la clé. Bravo à eux pour leur ténacité !

Argelès reçoit le trophée des travaux communaux durables

Le 13 avril dernier à Perpignan, Argelès-sur-Mer s'est vu décerner le trophée des travaux communaux durables dans la catégorie voirie et aménagement de l'espace public. Les efforts du groupement Razel Bec SAS TDA ont largement été salués. L'Association des maires des Pyrénées-Orientales et les délégations Méditerranée et PO de la Fédération régionale des Travaux Publics Occitanie (FRTP), instigateurs de ces trophées, ont dû départager 19 candidats.

Jardin en Fête

Chaque année début mai, une vingtaine de pépiniéristes ont investissent le centre-ville d'Argelès-sur-Mer le temps d'une journée dédiée aux plantes. L'occasion d'échanger avec des professionnels fin connaisseurs du climat et des particularités de notre territoire. Les enfants ont pu profiter de nombreuses animations gratuites : jeux gonflables, mini-ferme, ateliers d'expression manuelle… Un beau succès !

Centre-ville, un projet à suivre

Futur parking paysager du Marasquer

La première phase de travaux de revitalisation du centre-ville arrive à son terme. L'avenue de la Libération, désormais complètement piétonne, entame une nouvelle vie. La deuxième phase, qui prévoit la construction d'un parking de 227 places en centre-ville et la création d'un stade de football à la Prade basse, est programmée pour le printemps et l'été 2018.

Depuis 2016, la commune d'Argelès-sur-Mer s'est engagée dans un programme de requalification de son centre-ville, avec pour objectif une revitalisation commerciale et une recherche du bien-vivre Ensemble. Cet ambitieux chantier implique trois tranches de travaux.

D'abord, la piétonnisation de l'avenue de la Libération et des rues Pelletan et Gambetta. Puis, la création d'un stade de football à la Prade-Basse et la transformation du stade du Marasquer en parking paysager. Enfin, la transformation du parking Gambetta en vraie place de coeur de ville.

Piétonniser pour redynamiser

Le premier chantier a pris fin après huit mois d'importants travaux. Ils ont consisté en la reprise totale des réseaux secs et humides, l'adaptation du dénivelé de la voie (80 cm d'un trottoir à l'autre dans l'avenue la Libération), le réaménagement total de l'avenue de la Libération, de la place dels Balls, des rues Pelletan et Gambetta et du carrefour avec la route Nationale, l'installation de nouveaux mobiliers urbains, d'une nouvelle sonorisation et la végétalisation de l'espace.

Aujourd'hui, l'avenue de la Libération offre un nouveau visage grâce à son caractère piétonnier, apaisé, convivial et redynamisé par les commerces, bars et restaurants qui la jalonnent. C'est désormais un axe où l'on peut prendre le temps de faire ses courses, boire un verre en terrasse, manger un morceau ou simplement flâner sur un banc, voire commenter l'actualité locale à l'image de nos "sénateurs". Les commerçants, les associations et la ville réfléchissent d'ores et déjà à un programme d'animations.

Une opération "à tiroir"

Une réunion publique s'est tenue le vendredi 6 avril dernier à la salle du 14-Juillet pour évoquer la suite du chantier, qui va s'opérer en trois phases successives, interdépendantes.

La première, débutée au printemps, consiste en la création d'un stade de football à la Prade basse (voir p. 8). Elle autorisera la délocalisation de l'actuel stade du Marasquer.

La seconde, prévue cet été, permettra d'aménager l'espace ainsi libéré en un parking paysager de 227 places proche des commerces et services (voir p. 7).

En dernier lieu, l'actuel parking Gambetta (80 places) pourra laisser place, cet automne, à l'aménagement d'une vraie place de coeur de ville.

Travaux : calendrier prévisionnel

Inauguration de l'avenue de la Libération

Elle est prévue le vendredi 8 juin 2018 à 18h30. Au programme, bodegas, musique et animations pour tous.

Un parking paysager de 227 places au Marasquer

L'école maternelle Herriot

L'entrée de l'école maternelle va être déplacée côté paking Gambetta (1) pour laisser place au cheminement piéton du parking. Elle sera sécurisée par un large trottoir.
La partie de cour concédée à ce cheminement sera compensée à surface égale sur l'ancien stade (2). Une partie des tribunes (3) pourra également être récupérée afin de créer un dortoir "en dur", des sanitaires et une classe supplémentaire. Il est également envisagé la création d'une liaison et d'un préau couverts.

Le plateau sportif des écoles

L'actuel plateau bitumé (4) va être conservé, tout en étant légèrement décaissé pour servir de bassin-tampon hydraulique. Les élèves, leurs enseignants et les intervenants scolaires profiteront également d'une partie de l'ancien terrain (pelouse) de football (5) pour leurs activités sportives.
Ce terrain continuera à être utilisé par le Football Club Argelésien pour l'entraînement des plus jeunes.

Un parking paysager

Les revêtements du parking ont été choisis pour garantir une perméabilité et une lisibilité maximums : bitume (8) pour la voirie de roulement, béton désactivé (9) pour le cheminement piéton et revêment semi-perméable (10) pour le stationnement des véhicules.
L'éclairage a également été pensé pour associer sécurité et pollution lumineuse minimale. Il sera partagé entre éclairage sur mât et cheminement led pour les piétons.
Un gros effort a été porté sur l'intégration paysagère du site. 80 arbres, 700 arbustes et 4 000 plantes vertes vont être mis en terre. La ceinture (11) végétale (d'une profondeur de 6 m) permettra d'isoler le parking des logements riverains, et d'y apporter une rafraîchissante touche verte.

Un double accès

Les accès (entrée et sortie) du parking se feront depuis le boulevard Herriot (6) et l'avenue du 8-mai 1945 (7) par le biais de plateaux traversants pour marquer l'entrée et limiter la vitesse.
Du côté du boulevard Herriot, le lien va être créé avec le parking sur la largeur du passage existant.
La capacité d'accueil sera de 227 véhicules, dont 6 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite et 6 au rechargement de véhicules électriques.
A l'exemple du parking Gambetta actuel, l'espace de stationnement (gratuit) sera réparti entre zone bleue (limité à 1h30) et zone blanche (libre).

Du sport tout terrain

Projet bâti du stade de la Prade basse

Les deux ballons ont le vent en poupe à Argelès-sur-Mer. Pour les 820 licenciés du Football Club Albères Argelès et de l'Étoile Sportive Catalane (rugby à XV), l'aménagement de nouveaux espaces sportifs dédiés répondait à un réel besoin. Tour d'horizon des trois chantiers en cours.

Deux terrains de jeu aux Conques

Après "Le Marasquer" (1963) et "Gaston Pams" (1973), le stade des Conques (1998) a été le dernier terrain construit pour la pratique du ballon rond et du ballon ovale.
Son réaménagement pour une pratique sportive optimisée et sécurisée devenait indispensable.
Ce printemps, des vestiaires adaptés ont donc été installés dans des structures modulables (avec douches et toilettes, espace réservé aux arbitres et locaux de stockage). Ils sont d'ores et déjà opérationnels.
Le terrain, lui, devra être réhabilité pour permettre son homologation en catégorie 6 (toutes sections, sauf seniors) auprès de la Fédération Française de Football et en catégorie D auprès de la Fédération Française de Rugby. Des travaux de clôture, de réfection de la pelouse et de révision de l'éclairage vont être entrepris dès la fin de la saison sportive 2018.
Afin de compléter l'offre d'espaces de jeu (coût de l'ensemble des travaux : 200 000 €), un second terrain est en cours d'aménagement dans le terrain qui jouxte le stade. Ouvert à tous, il accueillera dès la rentrée l'entraînement des jeunes joueurs du foot et du rugby. 80 places de stationnement supplémentaires y seront créées à proximité.

Un stade de football à la Prade basse

La délocalisation du stade du Marasquer à la Prade basse est une étape majeure dans l'opération de redynamisation du centre-ville. L'espace ainsi libéré accueillera un parking paysager de 227 places.
Démarrée en avril, la construction d'un nouveau stade de football va permettre au FCAA, labellisé 3F, d'évoluer dans des conditions optimales.
Le terrain sera doté de tribunes et gradins couverts de 300 places, de vestiaires et sanitaires, d'un club house et d'un éclairage pemettant le jeu homologué de nuit. Il sera également équipé pour l'accueil de matchs de rugby.
Cinq mois de travaux sont prévus pour le terrain et les parkings adjacents, avec une livraison pour le bâti au début du second trimestre 2019, sous réserve des intempéries qui ont régulièrement arrêté le chantier depuis son commencement.
Cet investissement d'un montant de 2 365 799 € devrait venir considérablement enrichir l'offre d'équipements sportifs communaux tout en donnant davantage d'attractivité au quartier de Port-Argelès.

Dirigeants des deux clubs et élus au stade des Conques

2018-2019 : une saison de transition

Dans l'attente de la livraison du nouveau stade, le FCAA, qui évolue en division d'honneur (avec une qualification historique pour le 8e tour de la Coupe de France cette année), va devoir jouer d'une organisation millimétrée avec son homologue de l'Ovalie (belle saison en Fédérale 2) pour partager terrains et clubs house à la rentrée.
Les matchs des équipes fanion, réserve et juniors seront joués au stade Gaston Pams. Les autres rencontres se dérouleront au stade des Conques. Demande a été faite, en parallèle, auprès des clubs adverses pour jouer en priorité à l'extérieur en début de saison. Une belle leçon de solidarité sportive en perspective.

Réunion publique d'informations

Mardi 19 juin aura lieu une réunion publique au sujet de ces différents chantiers. Soyez nombreux à 18h30 à la salle du 14-Juillet.

Création de plateaux traversants

Trois plateaux traversants (passages piétons protégés et surélevés) sont aménagés sur le boulevard de la Mer, en vue de réduire la vitesse. Ils seront terminés avant l'été. Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement de tout type de véhicule seront interdits sur les zones concernées. Des déviations sont mises en place jusqu'au 1er juin.

20 places de parking supplémentaires au niveau du lycée

Fin avril, une vingtaine de places de stationnement ont été aménagées le long de l'avenue Nelson-Mandela, devant le lycée professionnel Christian-Bourquin.

Piste cyclable avenue du 8-mai 1945

Vous l'avez sans doute remarqué : la piste cyclable de l'avenue du 8-mai a fait peau neuve pour devenir un espace partagé. La haie centrale a été supprimée et une partie de l'enrobé a été refait. L'espace devient plus fonctionnel et plus convivial, avec une meilleure gestion des flux.

Toilettes publiques de la place St-Côme et St-Damien

Les toilettes publiques de la place St-Côme et St-Damien seront réhabilitées avant l'été. Elles seront désormais habillées d'une façade en bois et constituées d'un revêtement intérieur en inox complètement autonettoyant. Aux deux urinoirs s'ajouteront des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Racks à vélos à la plage

Une cinquantaine d'emplacements à vélos seront installés sur la promenade du Front de mer au niveau de la rue des Aloès. La livraison est prévue pour fin mai.

Cure de jouvence à Valmy

Le parc de Valmy s'est récemment embelli. Des dizaines de fruitiers y ont été plantés. Les structures de l'aire de jeux pour enfants ont été repeintes. Et le bassin jambon s'est enrichi d'une jolie cascade. N'hésitez pas à aller flâner dans les 5 hectares de ce magnifique écrin de verdure avec vue sur la mer pour aller constater par vous-même ces améliorations.

Infos 04 68 95 34 28.
Le parc de Valmy est ouvert
tous les jours de 10h à 19h jusqu'au 30 septembre.

Journée du vélo

Samedi 2 juin aura lieu la 20e édition de la Fête nationale du vélo. Plusieurs associations et professionnels du cyclotourisme d'Argelès-sur-Mer se mobilisent pour vous faire redécouvrir votre territoire via la petite reine grâce à un beau programme de randonnées à vélo et d'ateliers.

Le matin, quatre circuits sont proposés avec départ et arrivée au niveau du Bois des Pins :

- 8h30 : rando cyclotouriste (79 km, +647 m).
- 9h30 : rando VTT dans les Albères (18 km, 1h30)
- 10h : balade à vélo (14 km)
- 10h30 : balade familiale (6km)

Au retour, n'oubliez pas votre pique-nique pour partager un moment convivial à l'ombre du Bois des Pins ou vous restaurer dans les allées piétonnes.

L'après-midi, des ateliers seront proposés de 13h à 17h sur le petit parking du casino et aux alentours. Vous pourrez essayer des cycles insolites (monocycles, tandem, vélo couché, trottinette, vélo avec fauteuil roulant intégré…), recevoir des conseils sur la sécurité routière, sur les méthodes d'entretien et de réparation de crevaison, participer à un concours de pédalage sur home-trainer, découvrir et tester du matériel aurpès de professionnels du cyle…

Toute la journée, vous pourrez aussi vous initier au pump-track (BMX) avec l'association FatRide (10h-12h et 13h-17h) au stade des Conques.

Infos 04 68 95 34 26

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes nouveau résident à Argelès-sur-Mer ? Pour vous aider à prendre vos marques dans votre commune, ne ratez pas l'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu le 30 mai à 18h30 à Valmy. Un moment convivial qui vous permettra d'aller à la découverte du patrimoine local (chant, danse, …) et des gourmandises du terroir catalan (dégustations de vins et de produits locaux). Plusieurs stands d'informations seront tenus par les associations, la Ville et la communauté de communes afin de vous permettre de faire le point sur les équipements et les possibilités offertes dans votre nouveau cadre de vie.

Feu d'artifice

À l'occasion de la Fête de la St-Jean, un feu d'artifice sera tiré depuis le clocher de l'église. Contemplez-le depuis la place Gambetta le samedi 23 juin à 23h. Pour la Fête Nationale, le feu d'artifice du Village aura lieu vendredi 13 juillet à 23h ; celui de la plage et du port dimanche 14 juillet, à 23h également. Trois autres seront tirés à l'occasion des mercredis du port les 25 juillet, 8 août et 22 août, à 23h toujours.

1 fusée verte = feu maintenu 1 fusée rouge = feu annulé

Les marchés à l'heure d'été

Village :
Tous les mercredis et les samedis matins
Plage (parking allée des platanes) :
Lundi, mercredi, et vendredi (du 13 juin au 21 septembre)
Port (place du Nouveau Monde) :
Marché du terroir et bio le mardi matin (du 12 juin au 18 septembre)
Marché traditionnel le jeudi matin (du 14 juin au 20 septembre)
Marché artisanal nocturne de la plage (parking des platanes) :
Tous les soirs de 17h à minuit (du 13 juin au 22 septembre)
Marché nocturne du port (sur les quais du port):
Mardi et vendredi (du 26 juin au 31 août)

Spectacles des écoles

Pour fêter la fin de l'année scolaire comme il se doit, les enseignants et les écoliers d'Argelès vous ont concocté de très beaux spectacles. Notez bien ces dates dans vos agendas :

- École des Tamaris : mardi 26 juin à 17h30
- École Herriot : vendredi 22 juin à 17h30
- École La Granotera : mardi 19 juin à 18h

Réunion d'informations sur une mutuelle de village

Lundi 4 juin, une réunion aura lieu en mairie sur la possibilité d'adhérer à la mutuelle de village La Catalane. Cette mutuelle solidaire n'impose aucune condition d'âge, mais il faudra être résident à Argelès-sur-Mer ou y travailler pour en bénéficier. Des permanences d'informations auront lieu en mairie ultérieurement.
Lundi 4 juin, 16h30-19h30 en salle Buisson

www.mutuelle-catalane.fr

Déferlantes 2018

Chaque année, le festival des Déferlantes marque le retour des beaux jours, de l'insouciance et des pieds dans l'eau. Entre mer et montagne, au pied des vignes, le Parc de Valmy accueille les plus grands noms internationaux comme les nouvelles pépites de la chanson.
Du 7 au 10 juillet, ce seront encore plus de 60 concerts qui seront donnés avec vue sur mer. Des tarifs réduits argelésiens sont disponibles exclusivement à l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer (sur présentation d'un justificatif de domicile).
Pass 4 jours à 149€ au lieu de 157,50€
Pass 1 jour à 46€ au lieu de 49,50€
Pass 2 jours (combinaison au choix) à 82,50€ au lieu de 85,00€
Pass 3 jours (combinaison au choix) à 117€ au lieu de 125,50€

ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

Fête de la jeunesse

Le samedi 16 juin aura lieu la Fête de la Jeunesse, le rendez-vous phare de début d'été organisé par la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris. Un millier de personnes sont attendues à Valmy entre 15h et 19h. Toute une palette de jeux pour les 0-17 ans est prévue, ainsi qu'un espace réservé à la petite enfance (ateliers de création, de musique, motricité, etc.). Pour les adolescents, comptez sur des ateliers, des jeux gonflables, des courses d'orientation, des espaces sportifs… L'après-midi sera rythmée par des spectacles et démonstrations assurés par les structures d'accueil : crèches, accueils de loisirs, Point Jeunes. Tout est 100% gratuit ! La surveillance des enfants sera assurée par leurs parents.

> Entrée libre, buvette sur place

Taux d'imposition locale pour 2018

Le conseil municipal a adopté les taux d'imposition locale pour 2018 lors de sa séance du 29 mars 2018.
Ces taux d'imposition demeurent largement inférieurs aux moyennes constatées au niveau national ou départemental :
13,55 % pour la taxe d'habitation
(contre 25,21% dans le département),
17,65 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
(contre 23,16% dans le département),
et 42,89 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
(contre 52,15 % dans le département).

Réunions de secteur

Après les réunions de secteur du Village à l'automne dernier, place à celles de la plage. Ces rendez-vous traditionnels sont l'occasion pour la municipalité (élus municipaux entourés des techniciens de la Ville et de ceux de la communauté de communes) d'échanger avec les habitants sur les travaux en cours ou à venir, les incivilités, les petites améliorations à apporter. Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la ville et de son quartier. Venez nombreux discuter de ce qui vous concerne et partager le traditionnel pot de l'amitié pour conclure.

- Lundi 4 juin à 18h30 en salle Poiraud : Racou, port, plage Sud
- Mardi 5 juin à 18h30 en salle Poiraud : Plage Centre
- Lundi 12 juin à 18h30 en salle Poiraud : Plage Nord

Tribune de l'opposition

Enfin, pause estivale pour les travaux, l'avenue de la Libération telle qu'elle est devenue améliore grandement l'image du centre d'Argelès. Toutefois, les commerçants ont pu constater une baisse inquiétante de leur chiffre d'affaires d'autant plus que les problèmes de parking ne sont pas réglés. Il est navrant que la majorité se soit obstinée à transporter le complexe sportif tout prêt du port et privant ce dernier d'une possibilité de devenir un pôle de développement économique spécifique. Ce terrain ayant été transformé récemment en piscine, comment ne pas s'empêcher de penser à une autre affaire ? De plus, il convient de ne pas oublier qu'une procédure en annulation de permis de construire dudit complexe est introduite devant le tribunal administratif de Montpellier. S'agissant d'histoire d'eau, Argelès devient Championne...

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 28 septembre 2017, la commune d'Argelès-sur-Mer a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme pour répondre aux enjeux socio-économiques, aux besoins en équipement de la population et aux évolutions du contexte législatif et règlementaire.

La révision du PLU porte surtout sur l'économie et poursuit les objectifs suivants :

- faciliter le développement des activités agricoles (avec une sanctuarisation de certains terrains qui seront uniquement destinés à l'activité agricole) ;
- privilégier le développement résidentiel et la mixité sociale au cœur de l'agglomération ;
- définir un zonage correspondant aux réserves foncières disponibles pour le développement économique et la création d'emplois, avec notamment la création d'une zone d'activités de 25 ha ;
- réajuster le périmètre de campings et permettre leur adaptation aux exigences de sécurité et d'intégration ;
- concilier l'environnement et le cadre de vie des Argelésiens avec les besoins en équipements de la population et des entreprises ;
- adapter certaines dispositions règlementaires et supprimer un emplacement réservé.

Le 28 avril dernier, le Conseil Municipal a débattu d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

3 Questions à Marie-Christine Bodinier

Conseillère municipale chargée de l'urbanisme

Marie-Christine Bodinier

Qu'est-ce que le PADD ? À quoi sert-il ?

C'est une feuille de route qui constitue le projet politique de la ville pour les dix ans à venir. Ce projet détaille des axes de développement en phase avec les exigences de développement durable. Il s'agit de tirer profit de la situation naturelle d'Argelès-sur-Mer et de valoriser les atouts de la ville (réserves foncières, présence d'un lycée professionnel, modes de transports doux...) afin de poursuivre des objectifs de dynamisme économique et agricole.

Quelles sont les priorités de l'équipe municipale par rapport à cette révision du PLU ?

Cette révision permet de répondre à des objectifs clairs en matière de sobriété territoriale (ne pas surconsommer, privilégier la réhabilitation de l'ancien quand c'est possible) et aussi de réinvestir dans des "dents creuses", c'est-à-dire des zones où peuvent être construits des logements (projection de 90 à 95 logements nouveaux par an). Il convient de préserver le cadre de vie tout en offrant des possibilités de développement économique. C'est tout le sens du débat porté sur l'implantation d'antennes téléphoniques par exemple.

Quelles seront les phases de la concertation publique ?

Un registre est d'ores et déjà mis à disposition du publicau service urbanisme. Il est ouvert à toute personne intéressée à venir s'exprimer sur les projets en cours d'étude.
Deux réunions publiques auxquelles tous les Argelésiens sont conviés auront lieu. La première se tiendra **mardi 3 juillet à 17h30 à l'espace Waldeck-Rousseau** et une deuxième aura lieu avant l'arrêt du PLU. Une enquête publique s'ensuivra au 1er semestre 2019.

Journées du Patrimoine de Pays et de l'Archéologie

Samedi 16 juin 2018, à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et de l'Archéologie, la Casa de l'Albera propose une promenade originale depuis le village d'Argelès-sur-Mer jusqu'aux premières hauteurs du massif de l'Albera, vers la chapelle Saint-Jérôme et l'ermitage Notre-Dame-de-Vie. Le thème sera "Histoires et légendes de l'Albera".
Votre guide profitera des pauses à l'ombre des chênes-lièges pour vous raconter l'histoire de cette montagne, de la Préhistoire jusqu'au XVII[e] siècle. L'Albera est un territoire riche en légendes. Ce sera l'occasion de découvrir l'histoire des fabuleuses pierres de foudre si recherchées par nos ancêtres, celle de la bête monstrueuse qui gardait la route du Perthus… et bien d'autres encore ! La visite s'achèvera vers midi. Pensez à emporter un panier-repas pour pouvoir pique-niquer en profitant de la superbe vue sur la plaine du Roussillon et sur le Canigou !

>Samedi 16 juin 2018,
départ à 9h30 du parking du cimetière (route de N-D-de-Vie).
Durée 2h, balade de 4 km
avec dénivelé de 50 m.

Prévoir chaussures de marche, eau, casquette et éventuellement pique-nique.

Infos 04 68 81 42 74. Gratuit.

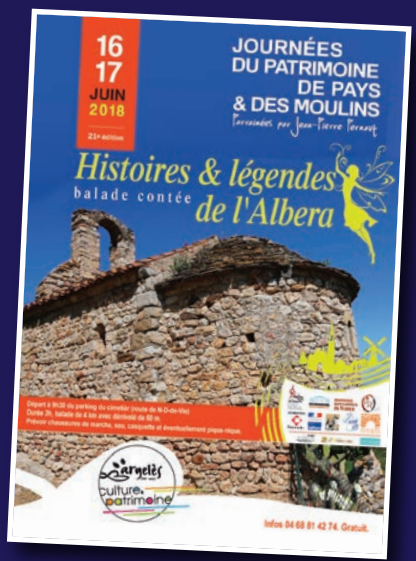

EXPOSITIONS

Galerie Marianne

Entrée libre, ouvert mar-sam 14h-18h
mer et sam 10h-12h 14h-18h
Infos 04 68 81 50 60

Exposition Daniel Convenant
Du 23 mai au 9 juin
Tableaux technique mixte.

Exposition de Valérie Depadova
Du 13 juin au 7 juillet
Tableaux technique mixte.

Les visites guidées du Service culturel

Toute l'année, l'équipe de la Casa de l'Albera vous propose de découvrir la ville d'Argelès-sur-Mer grâce à deux visites guidées :

"Argelès ancienne cité royale" vous entraînera dans le centre du village, à la découverte des ruelles typiques, de l'église Notre-Dame-del-Prat, de son impressionnant clocher-tour (tous deux classés Monument Historique) et des vestiges des anciens remparts. Vous découvrirez le riche passé médiéval d'Argelès-sur-Mer, les traditions et l'architecture catalane. Si les conditions le permettent, une ascension en haut du clocher de l'église (23 mètres) conclut la visite avec une vue panoramique de la ville et de ses environs (mardi et jeudi à 10h, sur réservation - durée :2h).

"Raconte-moi la plage" : cette balade le long de la plage fera découvrir aux participants l'histoire déjà ancienne -plus de 150 ans !- de la station balnéaire. De l'arrivée des premiers touristes dans les années 1860 au développement du tourisme moderne près d'un siècle plus tard, l'histoire d'Argelès-Plage n'est pas uniquement constituée de souvenirs heureux : le camp de réfugiés espagnols fuyant le franquisme, l'occupation et la fortification de la plage pendant la deuxième Guerre mondiale en font également partie (mercredi à 10h, sur réservation - durée 2h).

D'autres visites sont proposées, pour les groupes uniquement et sur réservation : "1344 : Argelès assiégée !" et "L'Albera : terre d'histoire et de légendes".

Pour toutes les visites
Tarifs : 4 € (gratuit pour les -18 ans accompagnés d'un adulte)
groupes : 3 € par personne.
Infos et réservations au 04 68 81 42 74

Toute l'info sur www.ville-argelessurmer.fr

À savoir

My memorial is rich !

Après son déplacement en centre-ville l'été dernier, le Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer continue son bout de chemin avec toujours pour objectif de faire connaître à tous l'histoire de la Retirada et du camp de concentration de la plage d'Argelès. De juillet à septembre, il sera dorénavant ouvert 7 jours sur 7, et dans une volonté d'en augmenter l'accessibilité et la compréhension par tous, des traductions en anglais des panneaux explicatifs ont été réalisées par les jeunes du lycée Christian Bourquin, avec un support papier et un système de QR codes. Bravo à eux pour leur contribution au devoir de mémoire !

Infos et réservations au 04 68 81 42 74

Exposition de Jean-Yves Le Breton
Du 11 juillet au 4 août
Huiles sur toile

Au Foyer Communal
Exposition d'Andrée Boix
Du 3 au 12 juillet
Huiles sur toile - Oeuvres abstraites

Des espaces verts durables

Avec 5 867 ha de superficie et plus de 10 % du territoire communal classés espaces naturels protégés, Argelès-sur-Mer bichonne ses espaces verts. Arrêt des produits chimiques, priorité donnée aux espèces locales, sectorisation des espaces pour plus d'efficacité : découvrez le travail mené dans l'ombre par les jardiniers et les agents de voirie pour améliorer votre cadre de vie.

Argelès-sur-Mer est la première station touristique du département. Un rang qui exige de veiller à son image et à la qualité de vie de ses habitants. La conception, la réalisation et l'entretien des espaces verts communaux sont donc gérés en régie. Le service des espaces verts est dirigé par un chef de pôle, épaulé par deux responsables. Il compte aujourd'hui 42 agents, dont 25 directement sur le terrain et 17 affectés à l'entretien d'équipements communaux (parcs, stades...).

La gestion différenciée des espaces verts

Le service est organisé en équipes réparties en 6 secteurs (2 à la plage, 3 au village et 1 à la pépinière). Cette sectorisation induit une diversité des espaces à entretenir, et donc une différenciation de gestion d'un site à l'autre. Il ne s'agit plus de créer et d'entretenir des espaces verts et fleuris sur toute l'emprise communale, mais plutôt de décider de remettre au naturel certains espaces et d'en favoriser d'autres.

La pépinière municipale

Peu d'Argelésiens la connaissent, mais elle s'étale pourtant sur un hectare et demi de surface avec 14 000 plantes, 4 serres et 500 arbres. La pépinière municipale travaille sur la stratégie de plantation sur la commune pour les cinq prochaines années. Des planches d'essais et des schémas de plantation sont cultivés à la pépinière afin d'en apprécier la justesse artistique et la durabilité. Cette procédure permet à terme d'obtenir sur la commune une cohésion entre les espaces plantés et une harmonie communale.

Désherbage à l'eau chaude

La pépinière municipale compte près de 500 arbres.

Désherbage à l'eau chaude

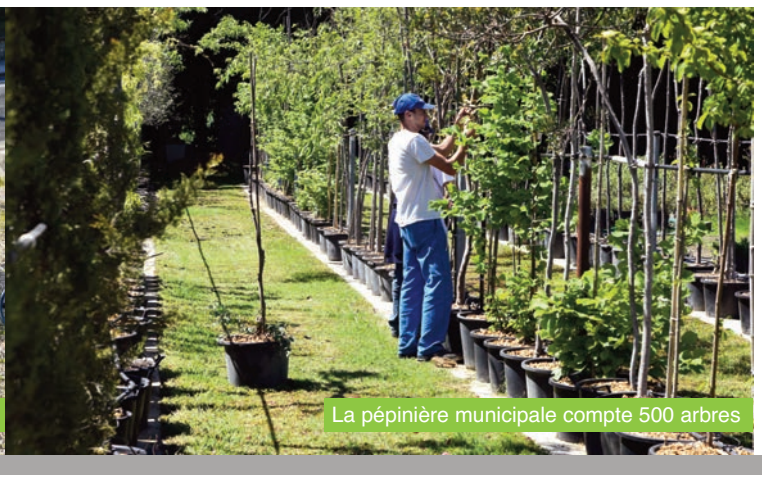

La pépinière municipale compte 500 arbres

Antoine Casanovas et le responsable de la pépinière

Verbatim

Antoine Casanovas, élu adjoint à l'environnement

"Depuis 2011, la commune se passe de produits phytosanitaires. Cela a modifié les comportements des services, en adaptant le traitement des mauvaises herbes : arrachage manuel, paillage, gestion des passes en fonction de la météo, plantation systématique des entourage d'arbres, cellule de veille et d'alerte par secteur,

> **« On a observé un changement de mentalité »**

mise en place de panneaux sur les espaces verts et communication communale... Du côté des habitants, on a observé aussi un changement de mentalité. On accepte plus volontiers qu'il y ait un peu d'herbe sur les trottoirs, car on comprend bien que c'est meilleur pour la santé de tous et que ce n'est pas de la saleté ! L'herbe permet de protéger la biodiversité. On oublie que les pesticides tuent les végétaux, mais également les insectes qui s'y abritent. Nous sommes tous gagnants à voir la nature reprendre parfois ses droits".

1 arbre coupé = 1 arbre planté

La commune a engagé depuis longtemps la politique de plantation systématique intitulée "1 arbre coupé = 1 arbre planté". Un engagement qui va en fait bien au-delà de ce qu'il annonce, puisque ces dernières années, elle en a planté plus de deux par arbre coupé. Argelès a aussi mis en place dès 2011 une politique de détection et une lutte préventive contre le charançon rouge et le papillon du palmier.

Charte régionale « Objectif zéro phyto »

En décembre 2016, Argelès-sur-Mer s'est vue décerner le label Trois Grenouilles, la labellisation régionale la plus élevée mise en place par la Fredon (organisme à vocation sanitaire chargé de la santé des végétaux). Il récompense la politique tendant vers le zéro produit chimique menée depuis 2011 par la Ville. Une démarche qui favorise la préservation de la santé de tous (habitants et agents techniques d'entretien des espaces verts) et de la ressource en eau (jusqu'à 40 % des quantités d'herbicides appliquées sont transférées vers les cours d'eau). La Ville avait en fait anticipé la loi Labbé du 6 février 2014, qui prônait la suppression des pesticides pour l'entretien des espaces publics. La loi autorise ponctuellement l'utilisation de ce traitement, en l'absence d'autres solutions efficaces, dans le traitement des arbres victimes des charançons et des chenilles processionnaires.

Les espaces verts argelésiens ce sont....

50 000 m² de gazon
1 400 m² de plantations fleuries
320 jardinières
10 000 arbustes
7 200 arbres
12 ha de bois de pins
2 km de promenade de front de mer végétalisée

À VOUS DE JOUER

Le débroussaillage : un geste préventif essentiel

Le risque feu de forêt est répertorié comme "risque fort" sur la commune, qui cumule un risque de sécheresse important l'été, des périodes de vent violent et un couvert forestier dense. Aussi, chaque Argelésien est tenu de veiller à l'entretien de sa propriété pour limiter ce danger. Vous devez impérativement débroussailler autour de votre habitation, tout en sachant que les brûlages sont autorisés seulement en dehors de la période allant du 1er juin au 1er octobre et sur déclaration auprès de la mairie.

Georges Jaume, la mer à tout prix

La silhouette de son fileyeur est bien connue des Argelésiens friands de poissons frais. Rencontre avec un travailleur de la mer passionné.

Il aurait dû être pharmacien, comme son diplôme et ses études l'y prédestinaient. "*Et j'ai fait tout de même quelques remplacements en officine l'été, sur la plage*", se souvient-il. Mais au final, c'est la mer qui l'a pris. Question de vocation. "*J'ai toujours aimé pêcher, depuis mes plus jeunes années*", raconte Georges Jaume. "*Mais l'idée d'en faire mon métier ne m'était jamais vraiment venue.*" Elle a fini par s'imposer *poc a poc*, comme s'impose le rythme des marées ou celui des saisons. Et voilà que quand il compte sur ses doigts, Georges en est à 35 ans passés en mer.

Sur le *Queztal* II, son embarcation, il travaille facilement dix heures par jour. L'été, la journée commence à 4h, l'hiver plutôt à 6h. Il faut être à 8h à la vente directe au port, et reposer les filets l'après-midi, et parfois une fois de plus pour les rougets. "*Ce n'est pas facile tous les jours, mais c'est loin d'être un travail harassant*", sourit-il. "*Il y a des moments de contemplation du paysage, la faune à observer, le contact chaleureux avec certains clients… Je suis retraité depuis mes 55 ans mais je ne me verrais pas arrêter*".

Les chaluts disparus

Tout cela ne s'est néanmoins pas construit en un jour. "*Les dix quinze premières années ont été dures. Je n'étais pas du milieu, il fallait se faire accepter. Et il y avait la concurrence des gros chaluts qui ravageaient les fonds. Une grosse plaie ! Et les autorités maritimes ne faisaient rien. Aujourd'hui ces gros chaluts ont quasiment disparu de la côte et c'est tant mieux !*", tempête-t-il.

Au commencement, Georges pêche au palangre pendant 3 ans. "*Une pêche esthétique, mais pas très rentable, il faut l'avouer.*" Il se tourne alors vers la pêche au filet. "*Cela m'a apporté du poisson plus régulièrement, et en plus grande variété.*"

Jouer au casino

Conseillerait-il ce métier à un jeune aujourd'hui ? "*Je pense qu'il y a encore suffisamment de poissons et que le jeu en vaut la chandelle. De nos jours, le matériel est beaucoup plus performant, les filets sont plus efficaces, plus résistants. Aussi en quantité je pêche bien plus de poissons qu'autrefois. Par contre il faut vraiment s'adapter à des cycles de 5/6 ans. Certaines espèces disparaissent, d'autres reviennent. Cette année il y a eu peu de seiches mais beaucoup de poulpes. Il faut être capable de s'adapter. Être insistant, sortir en mer à chaque fois que c'est possible. Et aussi avoir un peu de chance !*"

Le moment préféré de Georges ? Au petit matin, quand tout le monde dort encore et que le jour se lève : la relève des filets. "*C'est comme jouer au casino vous savez, on se demande si la mise sera gagnante, c'est presque une drogue !*". Et si au déjeuner, une bonne poêlée de rougets, l'attend, notre homme est aux anges.

Quand il est en vacances, sans trop de surprise, Georges pêche. La mer n'est jamais loin, l'appareil photo non plus : Sénégal, Madagascar, l'Afrique en général… "*Et un bon bouquin pour s'évader !*".

Vente directe de poissons au port
Tous les jours de 8h30-11h30
sur le quai du Môle
Infos 06 12 77 23 46

Nouveauté
Balade accompagnée et dégustation

L'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer propose une balade accompagnée innovante en juin et en septembre, axée sur la découverte des produits locaux de l'Albère et sur l'évolution des métiers du terroir au fil du temps (vins, maraîchage, élevage...). Le long du sentier littoral, du Racou jusqu'à la plage de l'Ouille, votre guide mettra l'accent sur les richesses agronomiques du territoire, et vous invitera à conclure la balade par une dégustation conviviale au stand des Paysans de la Mer et de la Terre (charcuterie, fromage, vins, huile d'olive, fruits et légumes...).

Départ à 9h de l'Office de Tourisme. Réservation obligatoire au 04 68 81 15 85 (groupe de 20 personnes max). Durée 3h, distance 4 km. Prévoir un véhicule.
Mardi 5,12,19 et 26 juin
Mardi 4,11,18 et 25 septembre

Programme des Étés du patrimoine

Chaque été, le service culturel de la ville vous propose une série de conférences gratuites en plein air. Découvrez le menu de votre été 2018 :

- **Mercredi 11 juillet** : La peinture en Roussillon au début du XVIe siècle, par Jean-Bernard Mathon (ancien directeur du Centre départemental de conservation du patrimoine et ex-conservateur des antiquités et objets d'art, actuellement président de l'ASPAHR).
- **Mercredi 25 juillet** : Le littoral roussillonnais à travers une série de Gravures, par Thierry Delory, dessinateur et Bernard Rieu (spécialiste du patrimoine local et élu adjoint en charge du patrimoine et de la catalanité).
- **Mercredi 8 août** : L'épave Port-Vendres I, par Victoria Magenti, du Parc naturel marin du golfe du Lion
- **Mercredi 23 août** : La coiffe et le costume des Catalanes, par Laurent Fonquernie, historien, spécialiste du grenat catalan et du costume roussillonnais.

Toutes ces conférences ont lieu à 21h, place de la République (report à la salle Buisson en cas de mauvais temps).
Tout public, entrée libre.
Infos 04 68 81 42 74

Recette

Argelès sur-mer la naturelle

Daurade royale, tartare d'huîtres et beurre d'agrumes

Entre Pyrénées et Méditerranée, la cuisine locale sait faire la part belle aux produits de la mer. Au delà des recettes traditionnelles, nos restaurateurs savent faire preuve de créativité pour cuisiner poissons, coquillages et crustacés du cru. Avis aux gourmands et gourmets, saveurs marines et fraîcheur des produits sont au rendez-vous !
Sébastien Bertrand, chef du restaurant *La table du coin*, a choisi de décliner sa recette autour de la pêche de Georges Jaume et d'un blanc élaboré par Julie Guiol au Domaine Las Mariquitas.

30 min | 10 min | 9 €/pers. | Assez FACILE

Rando

Argelès sur-mer la naturelle

Le sentier littoral

La façade maritime d'Argelès-sur-Mer s'étend de la réserve naturelle nationale du mas Larrieu à la calanque de l'Ouille, soit 10 km. Le sentier est balisé par une trace jaune et jalonné de 12 panneaux évoquant le patrimoine culturel, historique et naturel d'Argelès. La portion que nous vous présentons évolue en partie le long de la côte rocheuse.
N'oubliez pas votre maillot de bain pour vous arrêter vous baigner dans les criques !

Accès : stationnement conseillé au parking des pins ou au parking du marché artisanal

5km | ±3h A/R | +80m | FACILE

Daurade royale, tartare d'huîtres et beurre d'agrumes

Ingrédients (pour 4 personnes)
4 belles daurades royales (pêche locale)
16 asperges vertes, 1 chou romanesco
8 huîtres de Leucate No 3
400g de noisettes hachées
12 oranges, 400g de beurre
huile d'olive, sel et poivre du moulin

Préparation des ingrédients

Éplucher les asperges et étêter le chou.
Plonger les têtes d'asperges et les sommités de chou dans de l'eau bouillante, retirer les asperges 3 mn après ébullition et le chou, 5 mn après. Plonger les légumes dans de l'eau glacée.

Déroulement de la recette

Pour le tartare, préchauffer le four à 170 degrés. Ouvrir les huîtres et détailler la chair. Faite torréfier les noisettes au four 4 mn. Mélanger le tout délicatement.
Pour le beurre d'agrumes, faites réduire le jus des oranges et incorporer le beurre. Hors du feu, assaisonner en mélangeant au fouet.
Préparer les daurades (filets ou daurades entières). Cuire à la planxa ou à la poêle avec de l'huile d'olive. Réserver dans un plat.

Dégustation

Passer les daurades au four 1mn et les dresser dans des assiettes chaudes avec le tartare et la sauce. Ajouter une timbale de riz ou un écrasé de pommes de terre.
Accompagner ce plat d'un vin blanc " Un autre monde " du Domaine Las Mariquitas en agriculture raisonnée (35% Grenache gris, 35% Grenache blanc, 20% Macabeu et 10% Carignan).

Avec la participation de :
La Table du coin - Esplanade du Nouveau Monde (Port) - Tél. 04 68 55 46 54
Quetzal II (Georges Jaume) - Quai pêche locale (Port) - Tél. 06 12 77 23 46
Domaine Las Mariquitas - Chemin de la Gabarre (Taxo) - Tél. 06 23 93 78 60
Retrouvez cette recette filmée sur notre chaîne youtube « Argelès-sur-Mer », playlist « Granotes webtv »

Le sentier littoral

1. Depuis le Bois des Pins, dirigez-vous vers le sud et le port en marchant le long de la promenade végétalisée du front de mer. Jusqu'en octobre, vous pourrez en profiter pour contempler les expositions d'Argelès Photo Nature .

2. Traversez la passerelle pour accéder au port de plaisance et à la zone technique. Vous déboucherez sur le parking du Racou. À partir de là, deux options s'offrent à vous :

3. Longez le camping du Valmarie en remontant la route vers le rond-point. Prenez la passerelle en bois à gauche et traversez la chênaie blanche (site classé Conservatoire du Littoral) pour atteindre la table d'orientation au dessus du Racou. Puis descendez en direction des criques du Portells et de la plage de l'Ouille.

ou 3 bis. Prenez l'avenue de la Torre d'en Sorra pour rejoindre la plage, traversez le quartier typique du Racou fait de petits casots de villégiature et d'allées ensablées. Une fois à la place des Granotes, montez en direction des criques de Portells et de la plage de l'Ouille.

Possibilité de rejoindre Collioure en 30 mn de marche environ et de revenir en bus à 1€ (http://bus1euro.cd66.fr) ou en bateau (navette Collioure-Argelès).

les RDV de JUIN - JUILLET

LES -MERCREDIS- DU PORT
DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT

LES -SAMEDIS DU- VILLAGE
DU 7 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE

Vendredi 20 Juillet

FÊTE DU RACOU

Tous les rendez-vous sur
www.ville-argelessurmer.fr
et facebook Ville d'Argelès-sur-Mer